

Sauvez Champagne!

Autor(en): **R.J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-827708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

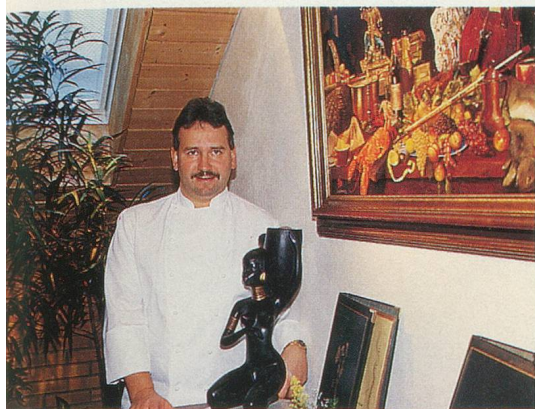
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sauvez Champagne!



Philippe Guignard,
le prince du bon goût

«Croisière gastronomique
Philippe Guignard» sur le Rhin,
du 25 au 28 novembre 1999.

Renseignements:
Carlson Wagonlit Travel,
tél. 021/320 72 35.

Si vous avez l'occasion de passer du côté d'Orbe, n'hésitez pas à faire escale chez Philippe Guignard. Au rez-de-chaussée, on vous proposera des pâtisseries au goût sublime, à déguster au salon de thé. Et à l'étage, le restaurant au décor chaleureux vous permettra de découvrir des produits de grande qualité. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. A midi, vous aurez le choix entre le menu du jour (Fr. 17.-) et deux menus gastronomiques. Conseil d'ami: gardez une petite place pour les desserts...

Rémy Jottet

Photos Yves Debraine

**Philippe Guignard,
Grand-Rue 17-19,
1350 Orbe
Tél. 024/441 11 30
Fermé lundi et mardi**

Le scandale a éclaté à la fin de l'an passé: les vignerons de Champagne, près d'Yverdon, ont l'interdiction d'utiliser le nom de leur village sur les bouteilles de chasselas qu'ils produisent. Mais ils n'ont pas l'intention de se laisser faire!

Albert Banderet, syndic de la commune de Champagne, part en guerre. «Selon un parchemin authentique, notre village existe depuis l'an 885 et des vignes ont été plantées à cette époque. Il n'est pas question de nous interdire notre appellation.»

C'est lors de la signature des accords bilatéraux que le Conseil fédéral a accepté, sous la pression des grands producteurs champenois, de supprimer cette appellation. La municipalité de Champagne (VD) a immédiatement écrit à M. Couchepin pour demander des explications. «La réponse du Conseil fédéral faisait état des négociations, mais n'apportait aucun élément nouveau, ni l'ombre d'une solution. Alors, nous avons décidé de poursuivre notre action...»

Cette atteinte au patrimoine a été très mal ressentie à travers le pays. Des témoignages ont afflué de toutes parts et la presse a largement relayé la nouvelle. «La télévision tessinoise a réalisé une émission spéciale dans notre établissement», raconte Yvonne Pittet, patronne du Café du Raisin, l'unique établissement public de Champagne.

Certes, la lutte est inégale. Le vignoble champenois (français), qui s'étend sur 34 000 hectares, produit chaque année 270 millions de bouteilles à bulles. Dans le Nord vaudois, les 28 hectares donnent à peine 50 000 bouteilles.

L'histoire peut paraître banale, mais elle ne l'est pas. Les principaux intéressés estiment sans rire

que la démocratie est bafouée. «On privilégie le gros capital et les citoyens n'ont plus confiance», remarque Albert Banderet.

Que va-t-il se passer à l'avenir? Comment les vignerons de Champagne vont-ils réagir? Quels sont leurs moyens de lutte? Le syndic est prêt à affronter les autorités pour défendre l'appellation. «Premièrement, nous allons laisser l'étiquette sur nos bouteilles, car nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout. Nous allons élargir notre comité de soutien et poursuivre l'échange de lettres avec le Conseil fédéral, jusqu'à l'obtention d'une réponse satisfaisante.»

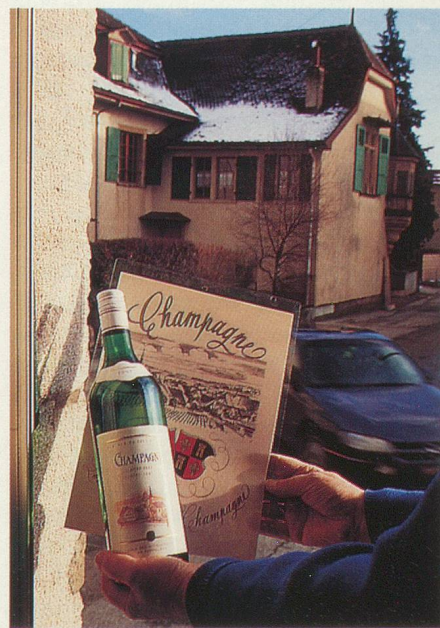
A ce jour, les lettres d'encouragement émanant de toute la Suisse remplissent deux classeurs fédéraux. Nous vous proposons d'y ajouter votre voix.

R. J.

JE SOUTIENS CHAMPAGNE!

«Je suis pour la sauvegarde de l'appellation des vins de Champagne (VD).»

Ecrivez à «Général», case postale 2633, 1002 Lausanne.



Le vin de Champagne est menacé

Photo Y.D.